



BOOK REVIEWS

JEAN-PAUL REY-COQUAIS

ROMAN BERYTUS

**Regard sur le
livre de Linda
Jones Hall,
*Roman
Berytus, Beirut
in Late
Antiquity*,
London and
New York,
Routledge,
2004, in-8°, xiii
– 376 p., 6
planches.**

Beyrouth est de nos jours l'une des plus grandes villes du Proche Orient. Les récentes fouilles systématiques effectuées dans le centre ville avant sa reconstruction en ont établi la haute antiquité. Les historiens anciens en laissent entrevoir l'importance à l'époque romaine. Un aperçu en avait été donné, il y a quelque cinquante ans, par le R.P. René Mouterde, s.j., dans un précieux petit opuscule intitulé *Regards sur Beyrouth phénicienne, hellénistique et romaine*. En 1973, Nina Jidejian avait présenté au grand public *Beirut through the Ages*. Il y a quelques années, a paru dans le *Reallexikon für Antike und Christentum* un article sur Beyrouth de Wolf Liebeschuetz. La place capitale de Beyrouth dans la formation du droit romain avait été mise en lumière par Paul Collinet dans son *Histoire de l'École de Droit de Beyrouth*, parue en 1925. Une documentation relativement abondante, littéraire, épigraphique, numismatique, archéologique, n'a pas manqué de permettre de nombreuses évocations partielles de Beyrouth antique, dispersées dans une multitude d'articles ou autres publications dont le projet n'était pas toujours de traiter spécifiquement de l'histoire de cette cité. Mais il n'existait aucune étude synthétique et critique quelque peu développée.

La Dr Linda Jones Hall, reprenant sa dissertation doctorale soutenue en 1996 devant l'Université d'État de l'Ohio, s'est employée à combler cette lacune en nous offrant un livre, *Roman Berytus*, dont un sous-titre, *Beirut in Late Antiquity*, annonce la période sur laquelle porte plus exactement son ouvrage, III^e- VI^e siècles après J.-C. Son projet n'est pas d'écrire simplement l'histoire de Béryte, au risque de ne faire que coudre ensemble les divers renseignements éparés dans tant de publications précédentes. Elle s'explique clairement de sa visée dans une brève préface. «Ce livre, déclare-t-elle d'entrée de jeu, présente une histoire sociale de Béryte». Plus encore, elle entend chercher l'identité que pouvaient se donner les gens de Béryte, celle qu'ils avaient aux yeux des autres, les changements survenus au cours des trois ou quatre siècles d'Antiquité Tardive, les modalités et les acteurs de ces créations de nouvelles identités. Ce qui fait l'intérêt de cette recherche de *self-identification*, c'est la situation de cette «ville on ne peut plus romaine», – πλιν ἑμαρκτρα πῶ, selon la formule souvent citée de Grégoire le Thaumaturge qui, avant de devenir évêque, fut étudiant à Béryte –, immergée dans l'Orient sémitique hellénisé.

La recherche se développe en dix chapitres, dont les articulations intérieures sont clairement annoncées tout au début de l'ouvrage. Il est question successivement de l'environnement matériel, des institutions et des hommes. L'ensemble est traité avec une souplesse qui évite la rigueur

cartésienne et l'ennui de dénombrements méthodiques ; les hommes sont déjà présents dans les chapitres qui précisent le cadre de leur histoire et les conditions de leur identité.

La première remarque générale qu'il convient de faire est de souligner l'imposante documentation mise en œuvre. La bibliographie ne comporte pas moins de soixante-deux pages. Les dix premières énumèrent les sources primaires utilisées. Le chapitre d'introduction les présente en quelques pages brèves et bienvenues, éclairantes sur le projet de l'auteur. On notera particulièrement un nombre appréciable de *Vies* de Saints; malgré leur genre convenu, ces écrits sont en effet riches d'informations sur la vie quotidienne, la mentalité ou le comportement des gens, informations d'autant plus fiables que les auteurs de ces *Vies*, souvent anonymes, les ont, pour ainsi dire, fournies sans y penser. La lecture de *Roman Berytus* montre ce que ces documents trop habituellement négligés apportent de précision et de vie à la reconstitution du passé. Parmi les sources primaires figurent les recueils de textes juridiques. A juste titre, il en est fait grand et bon usage. On pourra donc s'étonner de ne trouver dans la bibliographie, à l'exception des *Institutes* de Gaius, aucune mention des Codes et recueils législatifs qui, pourtant, ont précisément été composés dans ces siècles d'Antiquité Tardive, et, pour une part importante, à Beyrouth même ou par des maîtres de son École de Droit.

Les inscriptions anciennes sont, tout autant que les textes 'littéraires', des sources primaires. La bibliographie ne permet pas de les retrouver, noyées au milieu des sources secondaires. Certes, les événements et d'autres limitations de l'activité humaine font qu'il n'existe pas encore de corpus ou recueil systématique des inscriptions grecques et latines de Béryte. Cette absence serait une raison supplémentaire de souhaiter voir rassemblées, sous une même rubrique, les publications épigraphiques. On ne saurait tenir pour polluant le caractère primaire des inscriptions les commentaires dont elles sont accompagnées. Cette remarque n'est pas une critique adressée à la Dr Linda Hall, qui s'est conformée à la pratique courante; c'est cette pratique que l'on peut légitimement regretter.

Les regrets cesseraient si l'on disposait d'un index des inscriptions utilisées. On trouverait ainsi indiquées les références de publication du document et la page de *Roman Berytus* où figure ce document. Il faut en dire autant concernant les sources primaires 'littéraires', historiques ou juridiques; un index permettrait de retrouver une citation ou de savoir si tel passage d'un texte a été pris en compte, et à quelle page.

Les notes qui accompagnent chaque chapitre ne sont pas moins imposantes que la bibliographie. Elles témoignent d'un grand souci d'information et de vérification; rien n'est avancé sans caution ou discussion. Mais on souhaiterait parfois que le contenu de la note ait été inséré dans le texte, d'autant plus que, selon la pratique de trop d'éditeurs, les notes ne sont pas placées en bas de page, mais rejetées, de façon mal commode, à la fin du chapitre; dans ces conditions, comment, par exemple, comparer la traduction donnée dans le texte et l'original placé en note? Il arrive que soit laissé à la note le soin de fournir un renseignement qui pourtant peut sembler essentiel, tel, tout particulièrement, l'auteur ou la

date du passage cité. La lecture des notes s'avère souvent indispensable pour donner au texte toute sa portée.

La situation géographique de Beyrouth fait l'objet du bref chapitre 2. Très rapidement, il est question de son port, dont on ne sait encore presque rien; l'appel à la description du port de Césarée Maritime, construit par Hérode sur la côte palestinienne, n'est d'aucune utilité et la description du byzantin Phocas, au XII^e siècle, n'est guère plus opportune. La position de Beyrouth sur la grande route côtière qui reliait Antioche et l'Égypte et ses possibilités de liaison avec les cités de l'intérieur ont eu le traitement bref qu'elles méritaient, mais d'un optimisme qui se rencontre chez chaque auteur épris de «sa» ville. Séparée de la Syrie intérieure par la haute barrière du Liban, que franchissent seulement deux cols d'altitude élevée, Béryte était mal placée sur la route des échanges entre le monde méditerranéen et les pays de l'Euphrate et du golfe arabo-persique ou du plus lointain Orient. On ne croira pas facilement qu'elle ait pu être le port où aboutissaient les caravanes venues de Mésopotamie; les poteries ne disent pas comment elles sont parvenues aux lieux où on les découvre. La ville ne s'est développée que tardivement, bien après les cités phéniciennes de Tyr, Sidon, Arados ou même Byblos, ou les fondations séleucides de Laodicée sur mer et Séleucie sur mer. C'est par son commerce avec le monde romain, dans la seconde moitié de époque hellénistique, qu'elle a pris son essor et sa prospérité lui vint d'avoir été, un siècle plus tard, la grande et la seule fondation coloniale d'Auguste en Orient. C'est de l'histoire, non de la géographie, que lui vint sa fortune. Béryte mérite pleinement l'appellation de «romaine». Un ouvrage dédié à *Roman Berytus* aurait sans doute pu le souligner plus fortement.

La prospérité de Beyrouth ne répond pas au «modèle» économique généralement avancé par les historiens modernes pour les villes de l'antiquité, qui auraient tiré de l'agriculture l'essentiel de leur richesse. L'économie de Béryte, dont traite le chapitre 3, repose en effet, non sur l'agriculture, mais sur le commerce, comme l'*Expositio totius mundi et gentium*, au IV^e siècle, le déclare de toutes les cités de la côte phénicienne, en en louant les hommes d'affaires¹. Le récit du raz de marée et du tremblement de terre de 551 après J.-C. mentionne dans le port de Beyrouth, mais aussi dans les autres ports de la côte touchés par le séisme, des vaisseaux chargés de riches cargaisons (pour les diverses relations de la catastrophe, le renvoi indiqué, note 15, est erroné; il faut se reporter au chapitre 5, p. 70-73, où il est à nouveau question de Beyrouth comme grand centre commercial). Un exemple fameux de droit commercial maritime, proposé vers l'époque sévérienne par le grand jurisconsulte Scaevola, parle d'un aller-retour entre Beyrouth et Brindisi, tête de ligne italienne des communications vers la Grèce et l'Orient; cet exemple, s'il présente bien un cas réel, atteste-t-il un trafic habituel? Vaut-il pour l'Antiquité tardive? La rareté des documents entraîne souvent à en surestimer la portée².

Le commerce de Béryte portait sur ses propres productions, notamment sur celle des textiles, soie et lin principalement, où l'industrie privée

affrontait les entreprises et monopoles d'État, selon les fluctuations de la législation et de son application. L'inscription fragmentaire appelée «Tarif de Beyrouth», relative au commerce local, illustre quelques développements sur «la taxation comme mesure du commerce»³. Beyrouth, dit l'*Expositio totius mundi*, disposait sur son territoire des ressources vivrières essentielles, céréales, vin et huile. Sur les modalités de la mise en cultures du territoire, nous en sommes réduits à des hypothèses plausibles; les données archéologiques et plus encore les inscriptions se dérobent. Ce qui peut étonner, c'est que nulle partie de l'ouvrage ne soit employée à tenter de définir avec quelque précision le territoire de Béryte. Le chapitre ne manque pas non plus de noter que l'afflux d'étudiants étrangers aux Écoles de Beyrouth, et particulièrement à l'École de Droit, était pour la ville une source de richesse.

Le chapitre 4 traite de Béryte comme colonie et comme cité. On pourra trouver trop étendus et hors des limites marquées par le sous-titre de l'ouvrage les longs développements consacrés aux trois premiers siècles de la colonie. Il y a deux points sur lequel il suffisait d'insister: l'un est la fondation par Auguste, l'autre les modalités concrètes de cette fondation. Le grand juriste Ulpien, citant l'empereur Hadrien, déclarait que, bénéficiaire des faveurs d'Auguste, Béryte était véritablement «colonie augustéenne»; c'était là un titre de gloire dont les habitants et les autorités se targuaient encore jalousement dans l'antiquité tardive. L'établissement de colons, anciens vétérans des armées romaines, dépossédait inéluctablement la population antérieure de sa ville et de ses terres, au profit d'une nouvelle population, d'origine occidentale et vraisemblablement italique, si l'on en croit l'onomastique, abondamment fournie par les inscriptions trouvées à Beyrouth et dans le monde romain, et quelques cultes traditionnels de Rome et du Latium, tels ceux de Junon Reine et de Mater Matuta. Les colons arrivaient avec leur langue – le latin –, leur statut privilégié, leurs institutions, leurs cultes, les uns et les autres tous différents de ceux de la Syrie hellénisée. La colonie augustéenne marque une forte rupture dans l'histoire de la ville – et de la région alentour, où elle installait un solide foyer de romanité. Une question se pose, qui est au cœur de l'ouvrage et revient nécessairement dans les chapitres suivants, sur la façon dont, au fil des siècles, les descendants des premiers colons pouvaient se sentir purement Romains dans un monde hellénisé ou avaient subi l'influence de ce dernier, que leur présence n'avait non plus pu manquer de modifier.

Se limitant aux textes écrits, qui n'évoquent du paysage urbain que ce qu'en ont vu et noté les écrivains anciens, le chapitre 5 rappelle les donations généreuses des rois Hérode le Grand et Agrippa II, qui dotèrent Beyrouth d'une parure monumentale hellénistique, et les églises chrétiennes que, dans l'antiquité tardive, mentionnent les *Vies* de Saints. Il ne faut pas chercher dans ces pages une étude architecturale et urbanistique. Mais on y verra la vie des monuments, courses à l'hippodrome, spectacles de pantomimes et de mimes au théâtre, groupes d'étudiants assis devant des maîtres illustres ou se rendant à l'église voisine. Les passages cités de ce Baedeker du IV^e siècle qu'est l'*Expositio totius mundi et gentium*, témoignent d'appréciations flatteuses pour cette ville charmante

et laissent imaginer quel orgueil pouvaient en éprouver les citoyens de Beyrouth. Viennent ensuite, en contrepoint, les récits du séisme de 551, qui détruisit la ville et provoqua des dizaines de milliers de morts. La reconstruction, entreprise avec subsides impériaux, ne rendit pas à la ville son ancienne splendeur – l'appellation *splendidissima colonia*, qu'à la fin du VI^e siècle, Antonin de Plaisance donne à Beyrouth, est protocolaire; de la reconstruction d'Antioche par Justinien deux décennies plus tôt, on ne peut rien inférer sur ce qui fut fait à Beyrouth.

88

Le chapitre 6 traite de l'organisation provinciale. Certes, géographiquement, Béryte se trouva d'abord dans la grande province romaine de Syrie, puis, après la partition opérée par Septime Sévère, dans celle de Phénicie. Mais, administrativement, une colonie n'appartenait pas à une province. Quels étaient ses rapports avec le gouverneur de la province et comment se modifièrent ces rapports au fil des siècles? Dans la documentation concernant Béryte, presque rien ne nous en informe; rarissimes sont les inscriptions mentionnant des gouverneurs. On en regrettera davantage que *Roman Berytus* ne mentionne pas Appius Alexander, «le très juste et très humain gouverneur» qu'honore, à Beyrouth, le juriste M. Aurelius Cassianus, bouleute de Gérasa⁴; cet Appius Alexander est vraisemblablement, mais à quelle date, le gouverneur de la province dans laquelle se trouvait Berytus.

On voit parfois le gouverneur de Phénicie intervenir à Beyrouth pour des travaux, Julius Julianus sans doute sous Constantin, Andronicus, dans la seconde moitié du IV^e siècle, pour une adduction d'eau qui lui vaut une notable renommée. Un poème gravé dans le roc au passage du Nahr el-Kelb loue le gouverneur Proculus d'avoir fait refaire la route du bord de mer. Ces brèves informations ne justifient pas les longues pages consacrées aux gouverneurs, ni la plupart des longues citations de Libanius. Même si elles ne sont pas en elles-mêmes dépourvues d'intérêt, ces digressions nuisent à l'unité de l'ouvrage et mettent des temps morts dans la progression de l'exposé.

A la fin du IV^e siècle, l'empereur Théodose I^{er} divisa à nouveau la province de Phénicie; la région côtière forma la Phénicie Maritime; les pages sur l'autre Phénicie, dite 'Libanaise', sont parfaitement inutiles. L'époque voit la montée en puissance des évêques. Au milieu du V^e siècle, Eustathe, évêque de Béryte, obtint pour sa ville le titre, honorifique, de métropole. Agissant à l'encontre du rescrit impérial, qui maintenait à Tyr, métropole traditionnelle de la province, l'intégralité de ses droits, Eustathe entreprit d'agir en métropolitain. S'ensuivit une longue querelle, que réglèrent conciles et empereurs. Eustathe n'avait pas omis de rappeler que sa ville épiscopale était une colonie romaine; l'évêque de Tyr lui opposait que Tyr aussi était une colonie illustre, siège du gouverneur. Tout à la fin du siècle, une affaire de livres de magie, qui faillit tourner à l'émeute, montre diverses forces en jeu dans la cité, étudiants et leur professeur païens, étudiants chrétiens zélés, grands propriétaires chrétiens et les intendants de leurs domaines, prêts à faire descendre leurs paysans, l'évêque Jean, qu'appuie le représentant du pouvoir civil et qui fait brûler devant l'église les livres incriminés. Au VI^e siècle, aux yeux de l'empereur Justinien, l'évêque, les professeurs de l'École de Droit, sont avec le gouverneur de

la province les responsables du bon ordre dans «l'excellente ville de Beyrouth».

Les deux chapitres suivants concernent la part de la religion dans la constitution de l'identité; le chapitre 7 s'intitule: «Paganisme et identité culturelle», le chapitre 8, «Christianisme et changement dans l'identité religieuse». Le premier, qui met à nouveau en lumière, notamment grâce aux *Vies* de sainte Matrona, la longue persistance du paganisme à Beyrouth, a abordé des questions difficiles. Qu'était la religion «romaine» de la *Colonia Augusta*? Qu'y eut-il d'héritage phénicien dans la religion des gens de Beyrouth et des environs? Les réponses données ne s'imposent pas, car, encore une fois, la documentation est insuffisante, inscriptions aux textes parfois mal établis et souvent d'interprétation contestée⁵, sources littéraires, d'érudition et de poésie, telles que Philon de Byblos ou Nonnos, dont l'impact sur la croyance et la pratique me semble bien incertain. Le chapitre insiste à juste titre sur ce que la politique des empereurs de la dynastie sévérienne provoqua comme retour aux anciennes traditions locales; apparaissent sur les monnaies les images des dieux phéniciens de l'ancienne Béryte, Echmoun, les Cabires. Je reviendrai plus loin sur ce que l'ouvrage appelle l'héritage phénicien, ou sémitique.

Au IV^e siècle, les revirements dans la politique religieuse des empereurs eurent leurs répercussions à Beyrouth, comme ailleurs en Phénicie et dans tout l'Orient. On ne sait ce qu'il advint des temples païens de Béryte sous les règnes de Constantin et de Constance. Sous Julien, un haut dignitaire de l'empire fit brûler une église chrétienne; le successeur de Julien l'obligea à la reconstruire à ses frais.

Il a aussi été déjà beaucoup parlé du christianisme avant le chapitre 8. Ce chapitre utilise à nouveau les *Vies* si riches d'informations et de détails concrets que sont la *Vie de Sévère*, celles de sainte Matrona et du moine Rabula. La longue relation de la conversion au christianisme du futur patriarche d'Antioche montre les chrétiens divisés par leurs options théologiques. Les *Vies* de sainte Matrona, qui convertit plusieurs femmes de la bonne société et les entraîna dans une vie monastique, et, plus brièvement rappelée, celle de Rabula, mettent en lumière quels furent, à cette époque, l'importance de l'action des moines et l'attrait de l'idéal monastique.

Il a échappé à l'auteur de *Roman Berytus* qu'il y eut à Beyrouth et dans ses environs des stylites, adeptes de cette curieuse forme de vie monacale, typique de la Syrie, qui engageait certains ascètes à vivre en haut d'une colonne. Les textes parlent d'un stylite que venaient écouter les étudiants en droit, d'un stylite qui réprimandait les laïcs de ce qu'ils distribuaient la communion hors de l'église⁶.

Linda Hall estime que les tensions entre païens et chrétiens troublèrent Beyrouth moins qu'Hélioupolis/Baalbek, mais plus que Tyr. Ce qui troubla durablement les communautés chrétiennes, ce fut la grave querelle soulevée par le monophysisme, auquel adhérèrent plusieurs évêques de Beyrouth. Le chapitre donne quelques notices sur les évêques connus et suggère l'emplacement des églises dans le paysage urbain. Deux brèves

89

pages rappellent la présence d'une communauté juive. Il n'est signalé que deux événements marquants dans les rapports des Juifs avec les chrétiens: au temps de la réaction païenne de l'empereur Julien, les Juifs incendièrent plusieurs églises; au début du VI^e siècle, ce fut leur synagogue qui fut incendiée.

90

Traitant de Beyrouth, cité de juristes, de professeurs et d'étudiants, le chapitre 9 touche là à ce qui fait la spécificité de Beyrouth dans l'antiquité tardive. Béryte était dans l'Orient romain hellénisé la seule ville où l'on pouvait acquérir une solide connaissance du latin et une véritable culture romaine; c'était aussi le siège d'une exceptionnelle École de Droit. Le latin était indispensable pour faire carrière dans l'empire romain; la loi s'écrivait en latin et s'enseignait d'abord uniquement en latin, puis ensuite en grec. Citant abondamment Libanius, Jean Chrysostome, des *Vies* de Saints, notamment celle de Sévère d'Antioche, ce chapitre est certainement celui pour lequel nous disposons de la plus importante documentation relative à Béryte même, et, par là, le plus vivant de l'ouvrage.

Certes, on ne trouvera pas dans ce chapitre tout ce que l'on peut savoir sur Beyrouth et son École de Droit; il y aurait fallu un livre entier, et répéter entre autres l'ouvrage toujours indispensable de Paul Collinet. Mais c'est dans ce chapitre que la recherche de *self-identification* est la plus aboutie. Les jeunes gens de bonne famille et d'ambition de tout l'Orient accouraient à Beyrouth pour y recevoir une formation susceptible de leur assurer une brillante position dans la société et les mener jusqu'au cœur du pouvoir; ils s'immergeaient à Beyrouth dans un nouveau milieu culturel, qui ne pouvait manquer de changer leur perception du monde et l'image qu'ils se faisaient d'eux-mêmes et celle qu'ils savaient que l'on avait d'eux. Les professeurs, véritablement en charge de faire la loi pour tout l'empire romain, avaient conscience de leur rôle éminent et civilisateur; leurs titres officiels, qui marquaient leur grade et leur hiérarchie, et que Linda Hall n'évoque que sommairement, les confortaient dans l'image flatteuse qu'ils pouvaient avoir d'eux-mêmes: «illustres», «très illustres», «tout à fait illustres», et, seulement pour quelques-uns d'entre eux, au plus haut niveau de révérence, et dans un autre registre, «œcuméniques» – ce qui signifiait que leurs interprétations de la loi s'imposaient dans tout l'empire. Plus simplement, ils étaient appelés «héros». La même fierté devait habiter les citoyens de Beyrouth, témoins de l'attraction et du rayonnement de leur ville, de son rôle unique dans l'empire, qui lui méritait l'appellation de «Mère des lois», aussi bien prodiguée par les poètes, les orateurs et les historiens, qu'utilisée par l'empereur Justinien lui-même.

Le chapitre 10, consacré aux artisans, repose sur une documentation spécifique très restreinte. Les inscriptions utiles ne sont qu'une dizaine, et certaines sont antérieures au III^e siècle; apparaissent ainsi les métiers du textile, de la soie principalement, et de la pourpre, des métiers d'art, calligraphie ou broderie, peinture et mosaïque, les métiers du verre et du métal. Des textes plus généraux, utilisés aussi dans le chapitre 3, relatif à la base économique de la cité, indiquent telle ou telle production notable de Berytus.

L'originalité de Beyrouth ne peut ressortir que d'une comparaison avec les

autres villes de la région. Cette comparaison, *Roman Berytus* ne la propose pas; je crois néanmoins opportun de l'esquisser. L'étude des noms de métiers dans les inscriptions de Syrie, aux premiers siècles de notre ère, oppose Beyrouth à l'ensemble de l'Orient hellénisé⁷. Dans les inscriptions de l'Orient hellénisé, à quelques exceptions près, les mentions de métiers sont des mentions de guildes ou corporations; les «artisans» s'effacent dans une collectivité qui assure leur place dans la société. A Beyrouth, au contraire, les inscriptions latines montrent l'individu, porteur des noms romains, homme ou femme, le fabricant d'épées et la marchande de fèves, fiers de leur métier⁸. Cette même mentalité, qui se retrouve dans les inscriptions plus tardives de Beyrouth, s'affirme alors dans les inscriptions grecques de tout l'Orient. Dans l'antiquité tardive, Beyrouth a perdu son originalité, mais parce qu'ailleurs les mentalités l'ont rejointe dans sa conception valorisante du travail. C'est ce qui légitime d'éclairer les rares documents de Beyrouth en recourant aux données disponibles pour d'autres cités.

Le chapitre affronte en outre une double difficulté. D'une part, les noms de métiers, grecs ou latins, sont loin de déterminer en quoi consiste exactement ce métier et quelle place celui qui est dit l'exercer tient dans les processus souvent complexes de fabrication et de vente – car souvent, l'atelier et la boutique, le lieu de fabrication et le lieu de vente, ne se distinguaient pas. D'autre part, l'indication du métier, par elle-même, ne signifie rien pour la position sociale de la personne qui l'exerce. La nécropole de Tyr, riche d'une centaine de noms de métiers associés aux monuments funéraires, caveaux ou sarcophages, modestes ou superbes, permet de tenter une approche archéologique de la fortune et du rang social des gens de métiers. Un tel recours n'existe pas pour Beyrouth.

Linda Hall met bien en lumière l'ambiguïté d'un terme comme *purpurarius*, attesté par deux inscriptions de Beyrouth. Il lui paraît intéressant de rechercher si tel de ces gens de la pourpre était vendeur de tissus de pourpre, teinturier en pourpre ou pêcheur de murex, à cause du statut social et économique variable des occupations (p. 229). Les textes, littéraires ou épigraphiques, ne permettent pas d'apporter une réponse à cette question. Rien non plus n'est dit du rapport des gens de ces métiers avec le monopole impérial, dont l'exercice ou l'emprise connurent plus d'une variation durant l'antiquité, comme le montrent bien les divers édits figurant dans les Codes juridiques.

Tous les teinturiers n'étaient pas des ouvriers des teintureries impériales; il a existé aussi des teintureries privées et, dans ces petites ou moyennes entreprises, l'entrepreneur n'était sans doute pas seul, mais employait des ouvriers, gens libres ou esclaves. Qu'était ce *knikiakonchyleutès* que mentionne une inscription de Beyrouth? Littéralement, un ramasseur de coquillages produisant une teinture de couleur safran. Pourquoi vouloir en faire un teinturier? Tous les coquillages à pourpre ne se pêchaient pas aux mêmes endroits et selon les mêmes méthodes; il y avait place pour diverses spécialités de pêches.

Il me semble arbitraire de penser (p. 232) que le statut de teinturier fût supérieur à celui de pêcheur de murex. Un «pêcheur de murex», avec ses barques, ses filets et ses ouvriers, pouvait acquérir une richesse, une «surface sociale» et une estime de soi supérieures à celles d'un brave teintu-

91

rier qui n'aurait pas connu la réussite. Cette remarque – cette constatation – vaut pour toute profession; certains réussissent, font fortune, sont considérés, d'autres, non. De cela, les inscriptions ne disent généralement rien. On voit à Tyr de petits patrons se contenter de caveaux anonymes, distincts cependant de ceux des gens libres ou des esclaves. La mention du nom de métier dans une inscription, funéraire le plus souvent, laisserait penser à un travailleur libre et indépendant, à un homme qui est son patron ou le patron de quelques ouvriers. En principe, l'inscription mentionne seulement ce qui est «valorisant». Ce qui a été dit de la pourpre doit l'être de la soie, textile de luxe, qui implique des métiers divers et des opérations complexes. Quelle traduction alors donnée au terme *sèrikarios*, que mentionne une inscription grecque de Beyrouth? Tisserand? Vendeur de soieries? «Soyeux», au sens de patron d'une entreprise qui emploie, à façon ou dans ses propres ateliers, divers artisans spécialisés et vend leur production? Ici encore, on ne peut le savoir. Mais ce que la conclusion générale de l'ouvrage est en mesure d'assurer, c'est que la perte de ses manufactures de soieries, comme celle de son École de Droit, conséquences du séisme de 551, marqua la fin de la prospérité et de l'originalité de Beyrouth.

La conclusion générale résume bien la situation. Entre le III^e et le VI^e siècle, Beyrouth, constituée en îlot de romanité dans un monde sémitique hellénisé, devint insensiblement une cité grecque, où le latin s'effaça; la reviviscence du tréfonds sémitique s'imposa à l'Orient gréco-romain; la montée et l'épanouissement du christianisme modifièrent les structures et les mentalités. Recherchant les facteurs qui pouvaient intervenir dans la construction de l'identité de tout habitant de Beyrouth, Linda Hall en voit trois. Le premier serait culturel, dû au rayonnement pour ainsi dire interne de ses célèbres Écoles. Le deuxième proviendrait d'un christianisme fier et engagé, assez modéré cependant pour éviter à Beyrouth les violences qui secouèrent les autres grands centres de l'Orient. Le troisième viendrait de l'ouverture aux multiples influences apportées de l'extérieur, par des gens de diverses cultures, qu'attiraient le commerce et les industries de luxe, l'existence de ses Écoles, de celle de Droit surtout, ou le pèlerinage de Terre Sainte.

Il ne me paraît pas certain que cette triple détermination -fierté de la culture, penchant à la modération, ouverture sur l'extérieur - apporte une réponse convaincante à la question de l'identité, telle que posée au début de l'ouvrage; cette réponse est celle d'un observateur moderne, non pas celle dont les gens de Béryte, ou d'autres témoins antiques, ont expressément formulé les éléments. L'affirmation identitaire est une préoccupation moderne. La recherche n'en a pas moins permis à Linda Hall de donner sur l'histoire sociale de Beyrouth dans l'antiquité tardive des vues pertinentes.

Romanos le Mélode est à juste titre présenté comme un exemple de ces féconds échanges culturels. Né dans la ville arabe d'Émèse, il fut diacre à Beyrouth avant de gagner Constantinople où il composa des hymnes, toujours chantées dans les Églises orthodoxes. La musique exprime et conserve au plus profond l'âme et la sensibilité d'un peuple. La musique d'Émèse ou d'Arados avait paru barbare aux Grecs et aux Romains; s'était-

elle beaucoup modifiée depuis l'époque de Dion Chrysostome ou d'Élagabal? Les mélodies de Romanos mettent l'empreinte de l'Orient sur des paroles grecques; elles ne contribuent pas peu à la splendeur des liturgies orientales. Mais dans cette alchimie culturelle, comment dégager la part spécifique de Béryte ?

Roman Berytus insiste sur la place unique de Beyrouth parmi les autres centres importants de l'Orient d'Antiquité tardive. A Antioche, Alexandrie, Gaza⁹ ou Constantinople, les belles-lettres, la rhétorique et la philosophie connurent aussi un réel éclat, le christianisme eut aussi ses débats et ses affrontements. Mais par ses grands juristes, Beyrouth fut seule à élaborer un système cohérent, réfléchi et humain, de règles pour l'organisation de la vie collective. Ces Codes gagnèrent tout l'empire, lui survécurent et nous parvinrent en héritage. Là est la gloire de la Béryte romaine de l'Antiquité tardive.

L'ouvrage comporte quatre appendices. Deux listes de gouverneurs des provinces de Syrie et de Phénicie viennent s'ajouter aux notices plus détaillées fournies par le chapitre 6; curieusement, la seconde liste, celle de Phénicie, est laissée vide pour le premier siècle de la province. Compilées d'après l'ouvrage d'Edward Dabrowa, notices et listes (ces dernières indiquant aussi les règnes des empereurs) peuvent avoir leur utilité, même si la part des hypothèses n'est pas assez soulignée et si de nouveaux noms¹⁰ ou de nouvelles hypothèses sont apparus depuis, notamment pour le fameux Quirinius, qui dirigea sous Auguste un recensement auquel l'évangéliste Luc lie la date de la naissance de Jésus¹¹. Un troisième appendice, incontestablement en rapport avec le sujet du livre, donne une liste des juristes, des professeurs et des étudiants connus de l'École de Droit. L'appendice IV est une liste des monnaies attribuées à l'atelier de Berytus, telle que fournie par le catalogue informatique de l'*American Numismatic Society*; la description des revers montre quelles images les autorités de la colonie voulaient associer à leur ville.

Cette dernière liste incite à revenir sur l'orientation générale de l'ouvrage. Les monnaies de l'époque romaine figurent souvent, au revers, des divinités, pour la plupart décrites par des noms grecs, alors que la colonie romaine a introduit dans la population, les institutions et les cultes de Beyrouth une radicale nouveauté. Comment distinguer l'une de l'autre les représentations iconographiques de Neptune ou de Poseidon? Pourquoi écrire ΝΙΚΗ là où VICTORIA serait tout aussi juste? Mais aussi, pourquoi appeler Astarté une divinité féminine qui pourrait tout aussi bien être la Fortune de la Colonie, que dans le grand sanctuaire suburbain de Deir el-Qalaa, honorent plusieurs dédicaces, et qui apparaît couronnée, sans doute d'une couronne de tours, au revers d'une monnaie reproduite illustration 9, B¹² ? C'est se donner d'avance la réponse que l'on cherche. Il est vrai que les colons romains ont adopté quelques grands dieux sémitiques, à qui ils ont construit des temples superbes, le Baal d'Hélioupolis et celui de Deir el-Qalaa, qui est Baalmarqod; c'est précisément ce dernier dieu que je reconnais sur quelques monnaies, figuré en Poseidon, le pied posé sur une pyramide de petites boules symbolisant la haute colline d'où son temple dominait Beyrouth.

S'affirme chez Linda Hall, réagissant comme plus d'un chercheur ou plus d'un savant qui ont voulu s'élever contre la conception, assurément fausse, d'un Orient uniformément hellénisé, un constant souci de déceler à Beyrouth un héritage phénicien, ou, plus largement, sémitique. Certes, l'adoption par la colonie des grands dieux de Baalbek et de Deir el-Qalaa en est une preuve incontestable. La conclusion d'un bel article de Paul Collart sur Baalbek et Rome conforte les vues de Linda Hall. «Le culte des dieux de Baalbek, écrivait-il, n'aurait pu s'accommoder de bâtiments conçus, dans toutes leurs parties, d'après les plus pures traditions romaines [...]. Le vieux sanctuaire héliopolitain a pu recevoir des colons une parure romaine, on a pu désigner ses dieux par des noms latins, entourer d'un décor somptueux leurs autels; par leur structure singulière, ceux-ci témoignent encore de la vitalité des rites millénaires, comme la part laissée aux sculpteurs locaux dans l'ornementation des édifices prouve la vitalité de tendances artistiques foncièrement étrangères à Rome»¹³. On ne saurait affirmer plus clairement, dans le domaine de la religion comme dans ceux de l'art et de l'architecture, l'importance de l'héritage phénicien. Les inscriptions – dont aucune cependant n'accolle au nom de Jupiter Héliopolitain celui de Bal – montrent que la prêtrise des dieux d'Hélioupolis fut pour les citoyens de Béryte une charge prestigieuse, pendant les deux siècles où Baalbek fut au territoire de Béryte.

Il convient de s'attarder un instant sur les rapports de Béryte et d'Hélioupolis, brièvement indiqués par Linda Hall avec référence à une décisive étude de Fergus Millar. Lors de sa fondation, ou plutôt de la seconde étape de sa fondation, la colonie de Béryte eut son territoire étendu sur toute la Beqa' et englobait Baalbek, et c'est précisément ce qui rend compréhensible le fait que le grand dieu d'Hélioupolis soit devenu le grand dieu de la colonie romaine, honoré à travers le monde par des citoyens de Béryte. Hélioupolis fut plus tard une colonie indépendante, à une date discutée. Le texte d'Ulprien, toujours cité, n'est pas aussi clair que beaucoup l'affirment. S'intéressant aux colonies qui jouissaient du droit italique, Ulprien déclare que celle d'Hélioupolis reçut ce privilège de Septime Sévère. Une analyse grammaticale correcte ne permet pas d'en conclure qu'Hélioupolis doit à Septime Sévère son statut de colonie et n'interdit pas de penser à un statut antérieur de colonie sans droit italique. Ce sont d'autres raisons qui invitent à croire qu'Hélioupolis n'est devenue colonie indépendante que sous Septime Sévère. Il y aurait eu auparavant à Baalbek, comme le suggère aussi Fergus Millar, un *pagus* de citoyens romains, établi à côté d'une «cité» d'*Héliopolitani*, «indigènes» hellénisés; c'est ce que l'on voit à Niha, plus au Sud-Ouest dans la Beqa', où des colons romains de Béryte, constitués en *Pagus Augustus*, vivaient à côté d'une communauté «indigène» restée maîtresse de ses temples et de ses dieux. On trouve à Niha des témoignages certains d'une osmose entre «Romains» et «indigènes» notamment dans la stèle funéraire, en forme de double nefesh, d'un décurion de la colonie de Béryte. Le *pagus* était un lieu favorable à la pénétration des influences sémitiques dans le milieu romain. Il est dommage que n'ait pas été portée une plus grande attention au territoire de Béryte et à sa population.

Mais il est quelques documents dont l'interprétation est plus discutable

et relève même parfois du parti pris. Il y a à Beyrouth une dédicace à Jupiter Malechiabrudenus; cela ne fait pas de ce grand dieu de Yabroud, petite ville du Nord du Qalamoun, sur la route de Damas à Émèse, un dieu de Béryte, mais témoigne de la tolérance des Anciens païens, qui 95
accueillaient dans leurs temples des dieux étrangers et des dévotions privées. L'inscription reproduite p.140-141 en l'honneur de l'empereur Julien, qui serait loué d'avoir éteint la superstition, c'est-à-dire le christianisme, ne prouve rien sur le paganisme à Béryte, car elle a été trouvée à Byblos et le mot *superstitio* y est une restitution que ne justifient ni le commentaire ni la note. L'éloge de Proculus, gouverneur de Phénicie à la fin du IV^e siècle, ne présente, dans les éditions qui en existent, ni texte assuré ni interprétation satisfaisante; le texte donné dans *Roman Berytus* laisse croire à une inscription transcrite sans conjectures ni hésitations. Linda Hall garde la lecture *Malek*, bien qu'elle lui ait été signalée comme erronée, parce que, affirme-t-elle en note, il y a des preuves d'influences phéniciennes à Béryte, et, après un détour par le nom de Malchos qu'aurait porté Porphyre de Tyr avant de s'engager en philosophie, elle conclut que le soin manifesté par le gouverneur de célébrer les rites de Malek est une preuve de la permanence de cultes phéniciens: c'est là un cercle vicieux. Il n'y a pas de Malek¹⁴ et il ne serait pas question de rites sacrés¹⁵, mais de volontés impériales. L'inscription ne prouve que ce que les auteurs modernes y veulent mettre.

Autre question, relative aux langues, qui sont un vecteur essentiel de la compréhension et de l'expression du monde et de soi-même. Parler, dès la page 9, de Béryte comme colonie gréco-romaine, risque de fausser quelque peu les perspectives. La langue des colons, des citoyens de Béryte, était le latin, mais il est certain que, dans la cité du Haut Empire, beaucoup de gens parlaient grec, les inscriptions de Deir el-Qalaa le montrent. Dès le milieu du II^e siècle, Béryte célébra un concours de type grec et le mot grec *agonothète* s'introduisit dans le vocabulaire des charges municipales. Ce que le hasard des découvertes a conservé du «Tarif de Beyrouth» est en grec; cela prouve qu'habitaient ou venaient à Beyrouth des gens qui ne savaient pas le latin; mais il n'est pas invraisemblable que le Tarif ait été affiché aussi en latin. Le Droit s'écrivait en latin, mais il fut aussi enseigné en grec; le grec était la langue des belles-lettres, de la rhétorique et de la philosophie; ce fut celle de la théologie et des liturgies chrétiennes. La Syrie du Nord, où le syriaque devint langue de culture chrétienne, était loin de Beyrouth et dans une situation linguistique bien différente.

Quand, à Beyrouth, le latin et le grec cessèrent-ils d'être accessibles aux gens du peuple? La relation sténographique du synode tenu à Tyr en 518 montre une foule qui comprenait le grec et s'exprimait en grec. Dans les vestiges des églises rurales du Liban paléochrétien, toutes les inscriptions sont en grec, même au VI^e ou au VII^e siècle. Est-il alors si sûr que dans l'antiquité tardive, dans les campagnes de Beyrouth et même à Beyrouth dans le petit peuple, on ne parlait et ne comprenait que le syriaque? Certes, le hasard des fouilles a mis au jour, sur le territoire de Beyrouth, une mosaïque avec un mot syriaque. Mais on ne peut inférer la situation de Beyrouth de ce qui se passait à la fin du IV^e siècle à Antioche ou à Jérusalem. Selon sa *Vie*, saint Rabula, né en Syrie du Nord, a appris le sy-

riaque dans sa jeunesse; puis il se fait moine et est envoyé pour évangéliser les paysans dans les campagnes de Beyrouth. On ne peut écrire qu'il a appris le syriaque pour se préparer à son apostolat. L'existence d'un *Livre de droit syro-romain*, écrit en syriaque, peut-être à Beyrouth, ne prouve rien; l'ouvrage a pu être destiné à la Syrie intérieure. Sur 96 les questions linguistiques, nous n'avons pas pour Beyrouth une documentation suffisante pour proposer des conclusions valides.

Ces remarques, ces ajouts, ces discussions, ces contestations sont inévitables et minimales, il faut le reconnaître, pour un ouvrage d'une si grande richesse documentaire – c'est même précisément cette sorte de dialogue qu'il suscite qui en indique la valeur. Parcourant ce livre et tâchant d'en rendre compte, j'ai en quelque façon poursuivi les entretiens et les échanges que j'eus le plaisir d'avoir avec Linda Hall et qu'elle a bien voulu rappeler avec tant de délicatesse. Je n'en suis que plus ennuyé d'avoir eu à formuler quelques critiques sur le fond ou sur la forme.

Roman Berytus ne se lit pourtant pas sans plaisir ni fruit. C'est un livre qui ne se contente pas d'apprendre, d'offrir une information ample et dense, de construire une histoire foisonnante où personnages et événements se succèdent en séquences ou tableaux propres à demeurer en mémoire ; il pose des questions, il invite à la réflexion, il oblige à peser hypothèses et incertitudes, il incite à prolonger la recherche. Fidèle à sa visée, il montre des hommes, et des femmes aussi, dans la singularité de leurs croyances et de leurs activités, leurs relations mutuelles, leurs réactions aux circonstances et à l'air du temps. L'amour de son sujet, la fermeté de son projet, entraînent l'auteur et, avec lui, son lecteur, à travers des siècles passionnants où a basculé, pour ainsi dire, la civilisation de l'antiquité païenne dans le christianisme, tout en maintenant le regard sur un lieu, – ou plutôt sur des hommes, car l'histoire de Beyrouth, c'est une histoire d'hommes et non pas de ville abstraite – qui, dans cette immense mutation, a su s'affirmer, de façon exceptionnelle, comme un centre attractif et rayonnant où se construit l'avenir. Beyrouth dans l'antiquité tardive, vu par Linda Jones Hall, c'est le triomphe des valeurs d'esprit. Même s'il faut marquer quelques réserves sur certains points, *Roman Berytus* est un livre indispensable à qui aime le Liban, s'intéresse à l'Orient et se soucie d'histoire et de civilisation.

NOTES

1 Sur Palmyre, citée comme exemple de cette économie marchande, voir J.-B. Yon, 2002, *Les notables de Palmyre*, Bibliothèque Archéologique et Historique 163, Beyrouth, Institut Français du Proche Orient.

2 Il est suggéré que l'abondance relative des monnaies d'Anastase trouvées dans les fouilles de Beyrouth viendrait d'une intensification des échanges commerciaux avec Constantinople. Je me demande si cette abondance ne serait pas liée à la politique monophysite d'Anastase.

3 Sur les effets du *chrysargyre*, impôt à payer en or, j'ajouterai à la bibliographie le lumineux article de François Paschoud, 1976, «Une problème de circulation monétaire au IV^e siècle après J.-C.», *Mélanges d'histoire ancienne et d'archéologie offerts à Paul Collart*, Lausanne, p. 307-316.

4 Inscription inédite, signalée dans mon article «Syrie romaine, de Pompée à Dioclétien», *Journal of Roman Studies*, 68, 1978, p. 67.

5 Aux pages 150-151 de *Roman Berytus* est citée une inscription dont les cinq premières lignes mentionnent une dizaine de dieux. A la première ligne est nommé Jupiter Très Bon Très Grand d'Hélioupolis, suivi, à la deuxième ligne, de Vénus et de Mercure, qui forment avec lui une triade bien attestée ; sous leurs noms romains, ce sont des divinités sémitiques dont la Colonie romaine a fait ses grands dieux. La troisième ligne nomme Apollon et Diane, dieux chers à Auguste, fondateur de la

Colonie. La cinquième ligne s'adresse à la Fortune de la Colonie et aux Destins. La quatrième ligne fait difficulté. On y lit au début le nom de Mars, à la fin celui de Proserpine ; entre les deux, moins assurée, la lecture proposée SERGIT indiquerait le principal lieu de culte de ce dieu Mars, qui, sous son nom romain, serait en réalité un dieu phénicien, intervenant dans la légende d'Adonis ; on retrouverait précisément le nom de ce lieu dans celui d'un village Seghaya de la haute vallée du Nahr Ibrahim, le fleuve que les Anciens appelaient Adonis (cf. *Yanouh et le Nahr Ibrahim*, sous la direction de P.-L. Gatier et L. Nordiguan, 2005, Beyrouth, Presses de l'Université Saint-Joseph, p. 56). Pourquoi ce dieu d'un petit sanctuaire inconnu, situé hors du territoire de Béryte, figurerait-il au milieu d'autres grands dieux romains, dans une dédicace trouvée au centre de la ville romaine ? Le dieu romain Mars est un dieu militaire, bien à sa place dans la colonie de Béryte, fondée par des vétérans des armées romaines, où demeurerait vivace la tradition du service militaire et où les anciens militaires tenaient le haut du pavé. Argument à mon avis décisif, une inscription atteste à Béryte l'existence d'un flamme de Mars, comme à Rome, comme à Lugdunum/Lyon, autre ancienne colonie de vétérans; le culte de Mars était celui d'un grand dieu de la colonie. Quelle serait alors la divinité nommée entre Mars et Proserpine ? Peut-être Cérès, qui partageait avec Proserpine la protection des moissons et de la fertilité ; peut-être Béroé, l'éponyme de Béryte. Pourra-t-on retrouver la pierre et vérifier le nom qu'on doit y lire ? Autre inscription citée aux mêmes pages, une double dédicace de Deir el-Qalaa, l'une latine et l'autre grecque, associe au dieu saint Bal et à la déesse Héra, dits en latin Jupiter Très Bon Très

Grand Bal et, de façon curieuse, Junon Reine, deux autres divinités énigmatiques, dont l'interprétation proposée, celle de J. T. Milik, me paraît loin de s'imposer. Qu'il me soit 97 permis de renvoyer à mon article « Deir el-Qalaa », *Topoi* 9/2, 1999, p. 607-628, que la Dr Linda Hall cite dans sa bibliographie mais qu'elle a connu trop tard pour l'utiliser.

6 J. Peña, 1986, «Un estilita en Biblos», *Liber Annuus* (Studium Biblicum Franciscanum 36; Jérusalem), p. 247-252, citant Michel le Syrien, *Chroniques* (éd. J.-B. Chabot, II, 85) et J. Lammens, 1921, «La vie universitaire à Beyrouth sous les Romains et le Bas Empire», *Revue du Monde Égyptien*, I, p. 657 (*non vidit*).

7 J.-P. Rey-Coquais, 2002, «Noms de métiers dans les inscriptions de la Syrie antique», *Cahiers Glotz* 13, p. 247-264.

8 La situation particulière de Béryte tient peut-être au fait que la colonie romaine était fondamentalement plus 'démocratique' que les cités hellénisées de l'Orient; artisans et commerçants formaient le Peuple de la Colonie, au Génie duquel s'adressent des dédicaces latines, *Genio Populi Coloniae*.

9 Sur Gaza dans l'Antiquité tardive, ajoutons à la bibliographie les tout récents articles de C. Saliou, 2006, «Dans l'Antiquité tardive, une cité splendide et charmante», P. Maraval, 2006, «Une terre de monastères», et bibliographie, *Le Monde de la Bible* 169, janvier-février (n° spécialement consacré à Gaza), p. 34-39; 40-42; 43.

10 Tels Appius Alexander (voir p. 4), Flavius Antigonus, qui, au début du VI^e siècle, intervint dans la restauration du local

des Verts à l'hippodrome de Tyr et dans la reconstruction des remparts de Sidon (cf. ma publication «Inscriptions de l'hippodrome de Tyr», *Journal of Roman Archaeology* 15, 2002, p. 328-329, et D. Feissel, 2003, «Bulletin épigraphique», *Revue des Études Grecques*, 116, p. 667, n° 579), et, selon D. Feissel, *ibid.*, ce comte Jean qu'acclame la foule lors du synode tenu à Tyr en 518.

11 Sylvie Chabert d'Hyères, 2002-2003, «Jésus: du gouvernement de Quirinius au principat de Tibère»; «Quirinius et les deux enregistrements de Judée», in *Saint Luc, Évangile et histoire* (Dossiers d'Archéologie 278; déc. janv.), p. 76-86; 102-107.

12 Dans la légende de l'illustration 9, B, la divinité est décrite comme tenant de sa main gauche les plis de son vêtement. Il semble, autant qu'on en puisse juger en examinant à la loupe la photographie, que ce geste supposerait un bras trop long. Dans le ferme trait oblique qui barre jusqu'au sol les jambes de la déesse, je verrais plutôt l'*aplustre*, le gouvernail symbolique, emblématique de la Fortune.

13 P. Collart, 1951, «Baalbek et Rome», *Museum Helveticum* VIII, 2/3, p. 259.

14 Dès 1873, corrigeant en cet endroit la coupe des mots, Roswell D. Hitchcock, 1873, (*Palestine Exploration Fund, Quarterly Statement*, p. 111-112), a évacué Malek. Je dois la référence aux 'papiers' du P. René Mouterde, qui pendant des décennies se donna à l'édition des *Inscriptions Grecques et Latines de la Syrie*.

15 La lecture, les restitutions et interprétations de cette inscription très détériorée ont fait curieusement du fils d'une noble famille de Lycie un

Phénicien d'Hélioupolis ; de là, sans doute, l'imaginaire invention des rites sacrés de Malek. Bien que je n'aie pas vu l'inscription elle-même et ne dispose ni de photographie ni d'estampage, je propose de lire ΦΟΙΝΙΚΙΚΩΝ ΠΟΛΕΩΝ - - - ΑΡΧΩΝ, et traduire: devenu, tout jeune, archonte (c'est-à-dire gouverneur) des cités phéniciennes, il a aussitôt accompli pleinement l'EPA, les volontés impériales, 'sacrées' elles aussi. Le mouvement de la phrase se poursuivrait dans les deux lignes suivantes, qui expliciteraient en quoi consistait cette volonté impériale, à savoir que tout ce qu'avait en projet la Phénicie elle-même, tout cela était aussi projet à exécuter : opposition et enchaînement très clairs de la pensée et de l'action. S'ensuivraient donc, rapidement menés à bien par l'action du gouverneur, les travaux de réfection de la route côtière, souhait de la Phénicie, volonté de l'empereur. Mais encore une fois, si les autres interprétations ne sont pas acceptables, celle-ci reste éminemment sujette à caution.